TEMOIGNAGE / HENRI RENAULT, UN DES FONDATEURS DU CEDAPA PAGES 6 ET 7

BREVES ECOPHYTO / PAGE 7

ACTU CEDAPA / SFEI EN 2014 - LE CEDAPA RENCONTRE LE FOLL - NOUVEAU SITE POUR LE CEDAPA PAGE 8

L'écho du Cedapa

N°111 - JANVIER - FÉVRIER 2014 - 5 €

Faciliter les évolutions vers des systèmes herbagers économes

Depuis 2011, le réseau agriculture durable et de nombreux groupes d'agriculteurs du grand ouest (comme le CEDAPA) travaillent sur les moyens de "faciliter les évolutions vers des systèmes herbagers économes" à travers un projet CASDAR. Le projet s'achève et donne lieu à une restitution-discussion bretonne le 1er avril au Lycée agricole de Kernilien (Guingamp). Gratuit mais inscriptions obligatoires.

De nombreux éleveurs de ruminants en sont aujourd'hui convaincus : développer le pâturage présente de multiples avantages. De nombreux travaux scientifiques montrent aussi que ces systèmes répondent à de multiples enjeux : production alimentaire, qualité de l'eau, de l'air, émissions de GES, contribution à l'emploi...
Mais passer d'un système maïs à un système herbe ne s'opère pas d'un claquement de doigt. Le Projet PraiFace a analysé les craintes des agriculteurs face à cette évolution. Il s'est aussi intéressé aux motivations et aux difficultés des éleveurs qui ont, malgré tout, fait ce chemin.
La thèse réalisée par Xavier Coquil (INRA) sur dix exploitations nous éclaire sur ce qui se joue durant la phase de transition vers ces systèmes, en terme d'apprentissages, de nouvelles façons de penser et pratiquer leur métier.
PraiFacE a enfin produit des outils, méthodes et réflexions destinés à "banaliser" ce type de système comme une voie possible d'installation ou d'évolution pour de nombreux éleveurs de ruminants.

Venez les découvrir et en discuter avec des éleveurs et animateurs du Réseau Rad-Civam et avec Xavier Coquil (Inra) le 1er avril.

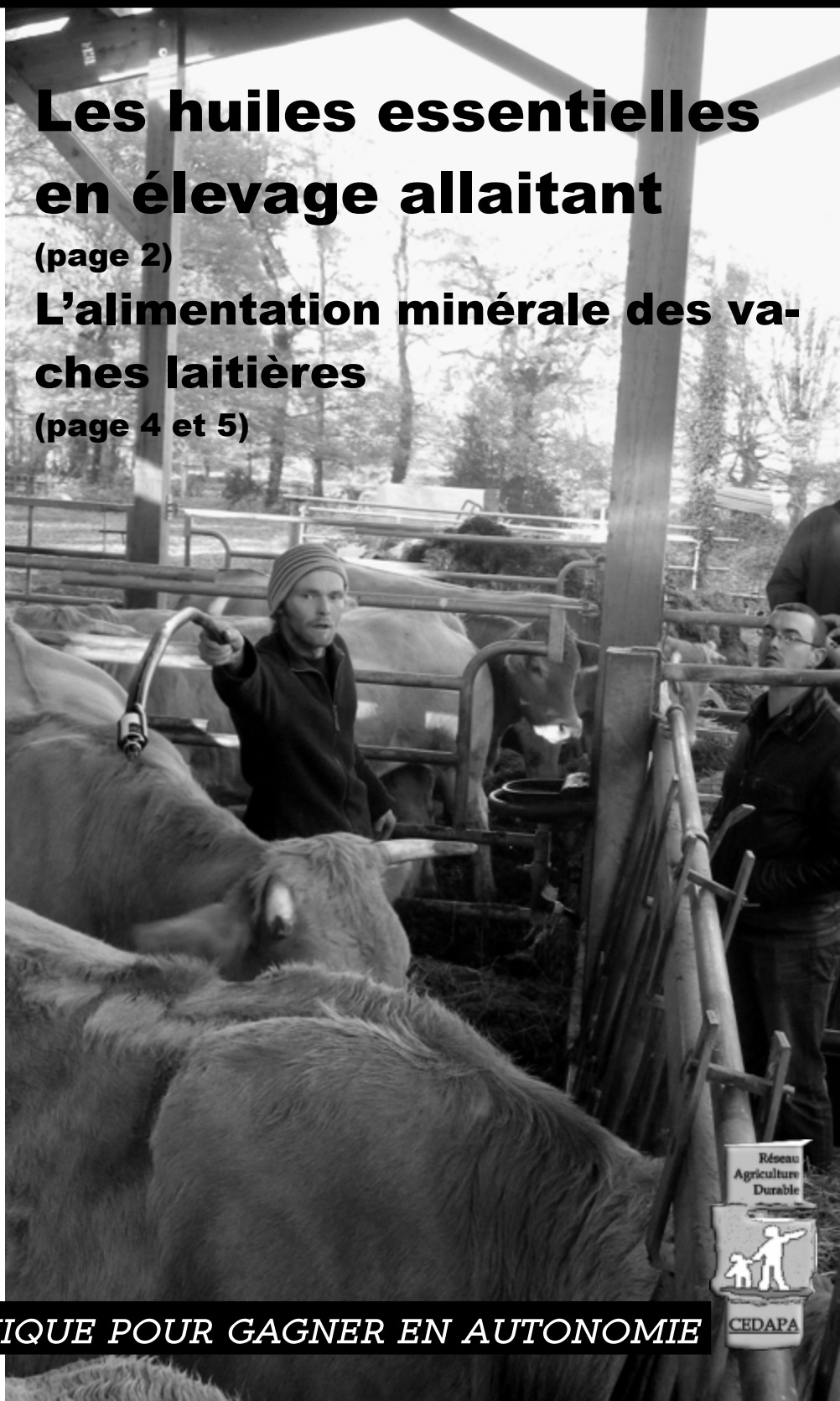

Les huiles essentielles en élevage allaitant

(page 2)

L'alimentation minérale des vaches laitières

(page 4 et 5)

Les huiles essentielles en élevage allaitant

Sensibilisé par sa femme, Samuel Dugueperroux, éleveur de viande bovine à Gahard (Nord-est de Rennes) a commencé à travailler avec les huiles essentielles dès 2008 avec l'Adage. Ce qui l'a motivé, l'idée d'autonomie et l'expérimentation : « on a posé plus de questions que l'on a eu de réponses, mais cela nous a amenés à avoir un vrai raisonnement ».

Pour traiter ses bêtes sans les toucher, Samuel a découpé l'embout d'un tuyau semi-rigide pour y introduire un flacon d'huile essentielle. Les applications sont alors faites en toute sécurité et avec sérénité (voir aussi la photo de couverture)

« Les huiles essentielles en élevage allaitant, ce ne sont pas les mêmes problématiques qu'en lait. On peut se sentir un peu isolé au cours des formations. Appliquer un traitement deux fois par jour pendant cinq jours, ce n'est pas possible pour nous : tu approches la bête une fois, deux fois, et après c'est mort ». Ce n'est pas pour autant que Samuel a arrêté d'utiliser les huiles essentielles. En revanche, il a adapté la théorie à la pratique.

« Ce qui m'a convaincu dans mon utilisation des huiles essentielles, c'est que je réussis à traiter les problèmes respiratoires et les diarrhées des veaux. En effet, chaque année, dans les quinze jours qui suivent l'entrée des bêtes en bâtiment, les broutards commencent à avoir la diarrhée. J'ai toujours eu de la cryptosporidiose ». Samuel poursuit : *« en moyenne depuis trois ans, sur 150 animaux, je n'ai utilisé qu'un seul antibiotique sur une bête qui avait un problème respiratoire »* mais ce n'est pas pour autant qu'il n'a que des succès ; il a d'ailleurs perdu un veau il y a peu.

80% des diarrhées et des problèmes respiratoires soignés aux huiles essentielles

Pour cela, Samuel utilise en première intention un mélange composé de trois huiles à hauteur d'un tiers chacune. Il s'agit de : laurus nobilis pour son action anti-bactérienne, cupressus sempervirens pour son action antivirale et cinnamomum camphora pour son action immuno-stimulante. « *Le mélange d'huiles ce n'est sans doute pas l'idéal,* reconnaît Samuel, *mais en pratique je n'ai qu'une seule application à faire sur l'épi au garrot et je gère ainsi 80% des problèmes de diarrhées et d'affections respiratoires* ». Samuel applique 10 gouttes matin et soir sur les bêtes malades jusqu'à la fin des symptômes : *« plus on intervient tôt dans l'infection, meilleurs sont les résultats »* d'où l'intérêt de bien observer ses bêtes et le plus souvent possible. *« C'est agréable à faire. Le mélange ne me coûte pas cher ; c'est efficace et ça ne me prend pas de temps. Par ailleurs, je n'ai pas besoin d'isoler mon veau ou ma bête malade. »*

Dans 20% des cas, lorsque les symptômes des animaux sont plus sévères ou lorsque le mélange d'huiles essentielles ne fonctionne pas après deux jours de traitement, Samuel change d'huiles et fait alors du cas par cas : il contrôle la température, isole l'animal avec sa mère puis essaie de comprendre l'origine du problème et s'attache à accompagner l'animal pour combattre le germe (en stimulant ses défenses et en favorisant l'élimination des déchets). Par exemple, si l'animal a le nez encombré, une huile essentielle expectorante et mucolytique sera utilisée ; si c'est un problème d'inflammation, Samuel utilisera plutôt eucalyptus citriodiora ; si c'est une infection, il aura recours à laurus nobilis pour affaiblir le germe.

Cependant, « *il ne faut pas pour autant négliger l'observation générale* ». « *Mes broutards sont partis en diarrhée noire en fin d'automne. Il s'agissait juste d'un problème de transition alimentaire avec un foin trop riche en trèfle. Les animaux ont aujourd'hui du foin de luzerne / dactyle qui apporte plus de fibres et les bouses sont redevenues normales* ».

Samuel utilise également les huiles essentielles pour gérer le parasitisme, soigner kératites, panaris, gros nombrils, poux et même comportement des bêtes.

Jérôme Loinard, CEDAPA

La ferme :

Installation en janvier 2007
55 mères - ½ Blondes d'Aquitaine ; ½ Angus.
Engagement en SFEI depuis 5 ans.
SAU : 82 ha sur deux sites, une dizaine d'hectares en céréales, le reste en herbe
Les Blondes sont orientées pour moitié en production de taurillons avec une ration sèche ; l'autre moitié en bœufs. Les Angus, quant à elles, sont vendus pour moitié en reproducteurs (-trices) et l'autre moitié en viande via les boeufs.

80 % des éleveurs formés aux huiles essentielles dans les Côtes d'Armor sont satisfaits

107 éleveurs se sont formés aux huiles essentielles dans les Côtes d'Armor à travers les formations du GAB et du Cedapa depuis janvier 2012. Il s'agit d'abord des éleveurs de notre réseau ; puis depuis 2013, des éleveurs hors réseau nous ont rejoints.
Solweig Quéméré, étudiante en deuxième année de BTS ACSE au lycée agricole de la Ville Davy à Quessoy, a réalisé une enquête de quatre semaines en octobre 2013 auprès d'un échantillon d'éleveurs formés depuis plus d'un an (26 éleveurs), pour recueillir leurs retours de formation. Voici ses conclusions :

- 80% de cet échantillon est satisfait. L'insatisfaction des éleveurs est liée à l'absence de réponse probante des huiles essentielles sur les vaches à leucocytes.
- les huiles essentielles fonctionnent dans neuf cas sur dix pour traiter les mammites et les diarrhées des veaux. Elles fonctionnent dans six cas sur dix pour soigner les boiteries et les non-délivrances. En revanche, elles fonctionnent dans moins de 50% des cas pour les problèmes de panaris, de déclaration des chaleurs et les vaches leucocytaires.
- 67% des éleveurs interrogés ne se sentent pas encore à l'aise avec les huiles essentielles et souhaitent maintenir les journées de perfectionnement, au rythme de une à deux par an.

Réglementation et huiles essentielles

Un point de vigilance sur la réglementation qui vient de changer. Ce n'est plus à l'Etat de prouver que des substances sont nocives, mais aux fabricants (ou utilisateurs ?) de démontrer qu'elles sont inoffensives. De ce fait, pour le moment, les huiles essentielles (HE) n'ont pas d'AMM (autorisation de mise sur le marché). Et, « *dès lors qu'il y a allégation thérapeutique, les substances à base de plantes passent dans la catégorie des médicaments vétérinaires. L'auto-médication est alors illégale (pas d'utilisation sans prescription). L'utilisation de substances à base de plantes dans le cadre du médicament vétérinaire n'est pas autorisée si cette substance ne fait pas l'objet d'une AMM* » (Extrait d'une présentation de Sylvie Dartois, ITAB). Cela est valable pour les agriculteurs bios comme non bios. Ce qui veut dire que pour utiliser les HE pour soigner vos vaches en toute légalité, vous devriez avoir une ordonnance du vétérinaire indiquant de surcroît un délai d'attente forfaitaire (7 jours pour le lait, 30 jours pour la viande). Toutefois, rien n'interdit l'utilisation d'huiles essentielles en ambiance dans la salle de traite... Pour les utilisateurs réguliers, plusieurs options s'offrent à vous : 1) ne rien noter dans le cahier sanitaire ; 2) ne pas noter les huiles essentielles dans le carnet sanitaire et demander à ce que votre véto note au cours de la visite annuelle les huiles essentielles utilisées dans l'élevage comme produits que l'éleveur peut utiliser sans ordonnance ; 3) noter et militer pour la reconnaissance de la médecine alternative comme médecine à part entière…
L'interprétation de la règle est finalement à l'appréciation du contrôleur, puisque nombre d'entre vous se sont déjà fait contrôler par divers organismes sans être inquiétés. L'Adage, les Civam, les réseaux bios, des Chambres d'agriculture, des Ceta ont mis en place des formations à l'utilisation des huiles essentielles : désormais ce ne sont pas des pratiques isolées !
(D'après l'Adage Infos, par Mathilde Boutin)

Cures de vinaigre de cidre, et de chlorure de magnésium

La pratique de cures n'est pas née avec celle des huiles essentielles. Et bon nombre d'éleveurs les utilisent depuis longtemps. Néanmoins, pour les néophytes, deux conseils pas chers pour « doper » vos vaches, sur les préconisations de Michel Derval, aromathérapeuthe qui intervient au cours des formations sur les huiles essentielles.
Le vinaigre de cidre permet de travailler sur le foie et rétablir l'équilibre acide-base du rumen. Le vinaigre est à administrer à raison de 60 à 70 ml par jour et par vache (10 ml pour 100 kg de poids vif) dans le bac à eau.
Le chlorure de magnésium permet de relancer l'immunité. On peut le donner sur la table d'alimentation, 30 g par vache et par jour, ou le dissoudre dans l'eau. L'idéal est de faire un cure de 10 jours (au-delà, l'effet attendu peut même s'inverser pour le chlorure de magnésium). La fréquence : jusqu'à une fois par mois, mais plutôt aux périodes critiques (en particulier celles de transition alimentaire).

Modification du protocole utilisé pour les mammites

Le protocole d'utilisation des huiles essentielles pour les mammites et les leucocytes a changé. Il ne fait plus intervenir le tempérament des vaches laitières, ce qui était un gros point de difficulté des éleveurs. Ces nouveaux protocoles seront expliqués et détaillés au cours de la journée de perfectionnement qui se tiendra le 11 mars.

Les huiles ne laissent pas de traces dans le lait

Une récente étude publiée aux Journées 3R montre qu'il n'y aurait pas de résidus détectables dans le lait suite à un traitement avec les huiles essentielles à une dose dix fois supérieure à la dose habituellement utilisée. Voir article « *ce qu'il faut savoir pour bien utiliser les huiles essentielles* », Réussir Lait n°277, février 2014.

Retour sur 6 années d'expérimentation en élevage avec l'Adage à Rennes

Le 24 mars à l'Agrocampus de Rennes (à 14h00) se tiendra le colloque de restitution des 6 années d'expérimentation d'aromathérapie sur les bovins organisé par l'Adage. Pour consulter le programme et vous inscrire, rendez-vous sur le site de l'Adage : http://www.adage35.org/aromatherapie/
Au programme :

- **Exposé de la démarche : en quoi les essais apportent de nouvelles connaissances sur l'aromathérapie et le traitement des mammites**
- **Synthèse des résultats des 350 aromatogrammes : quels germes sont sensibles à quelles huiles ?**
- **Témoignages d'éleveurs utilisateurs**

L'alimentation minérale des vaches laitières

L'Echo du Cedapa vous propose un rappel sur les préconisations d'apports minéraux pour les vaches laitières. Si les données, en particulier sur le phosphore, ont été précisées, il reste nécessairement une part de variabilité, liée en particulier à la qualité des fourrages.

Le potentiel de production, l'intensification de la production fourragère et la simplification des régimes alimentaires augmentent les risques de carence en minéraux : les vaches de nos systèmes herbagers ne sont donc pas a priori les plus à risques.
Les apports de minéraux à faire dépendent d'un côté des besoins des animaux et de l'autre des apports déjà couverts par la ration. En cas de doute, il n'est pas inutile de réaliser un bilan minéral.

1) calculer les besoins des vaches laitières, qui dépendent du poids vif, de la production et de l'avancée de la gestation :

L'Inra propose le tableau ci-dessous : les besoins sont exprimés en éléments absorbables en gramme par jour.

	Phosphore absorbable	Calcium absorbable	magnésium absorbable
vaches taries gestantes	16	20	3.5
besoins / kg de lait	0.9	1.25	0.15
entretien + 10 kg de lait	26	31	6.1
entretien + 20 kg de lait	35	43	7.6

2) calculer les apports de minéraux par l'alimentation : Il faut non seulement disposer de la teneur en minéraux des aliments, mais aussi tenir compte de leur coefficient d'absorption réelle (CAR). Au cours des années 2000, l'Inra a travaillé sur le phosphore et a montré que la part du phosphore absorbable par l'animal est variable en fonction des aliments. Pour estimer ces valeurs, on peut s'appuyer sur les tables, mais il faut savoir que la variabilité des résultats peut être forte selon les fourrages : un ensilage d'herbe peut contenir entre 1,8 et 4,1 g par kg de MS de phosphore total. L'idéal serait donc d'avoir une analyse pour les deux fourrages principaux de leur teneur en phosphore, calcium et magnésium.

	Phosphore absorbable	Calcium absorbable
ensilage d'herbe	1.1 (de 0.8 à 1.4)	0.8 (de 0.5 à 1.2)
ensilage de maïs	2.2 (de 1.3 à 2.9)	1.8 (de 1.2 à 2)
foin	1.8 (de 1.5 à 2.3)	1.8 (de 1.4 à 2.2)
tourteau de soja	4.3	1.9
blé	2.4	0.4
tourteau de colza	8.1	4.6

Si les apports correspondent aux besoins, rien à faire. Sinon, le choix du minéral à apporter se fait d'abord sur le déficit de phosphore, parce que c'est le plus coûteux. La formule d'AMV choisie dépend du rapport Ca/P qu'il faut apporter. Ainsi s'il manque 10 g de P par jour et 32 g de Ca, le rapport Ca/P est de 3,2, on pourra choisir un AMV de type 5-15, et compenser le manque de calcium par du carbonate de calcium.

Pour plus de simplicité, les Chambres d'Agriculture de Bretagne fournissent des repères d'apport à respecter en fonction de rations type :

	Tourteau de soja	Tourteau de colza
maïs seul	350 g de 3-21 **ou** 200 g 5-25 + 70 g de maërl	120 g de maërl ou 170 g 0-25
maïs + 4 kg MS d'ensilage d'herbe	70 g 5-25 + 140 g de maërl	70 g de maërl
maïs + 8 kg MS ensilage herbe	150 g de maërl	60 g de maërl

A noter que l'apport de phosphore ne s'impose pas quand l'herbe constitue plus de la moitié de la ration ou que la ration contient du tourteau de colza.

Quelques recommandations supplémentaires :

- réduire l'apport de calcium pour les vaches taries, afin de stimuler la mobilisation minérale osseuse en début de lactation, et prévenir ainsi les fièvres de lait.
- Au pâturage il est possible de faire l'impasse de minéraux pendant deux voire trois mois sans problème, d'autant plus si le troupeau produit moins de 25 litres par vache. Au-delà, il faut être vigilant sur les oligo-éléments.
- la forte teneur en potassium de l'herbe pâturée induit une diminution linéaire de l'absorption du magnésium. D'où l'utilité de prévoir une complémentation en magnésie à la mise à l'herbe et éventuellement un bloc à lécher.

D'après institut de l'élevage - les bonnes pratiques d'alimentation minérale pour vaches en lactation - à télécharger, avec d'autres documents techniques, sur le site www. idele.fr
Et Gérard Losc, Pôle herbivore des Chambres d'agriculture de Bretagne

Témoignages d'éleveurs sur l'alimentation minérale des vaches laitières

Les pratiques des éleveurs sont très diverses : certains suivent les préconisations, d'autres vont au delà, d'autres encore se situent bien en dessous. Des différences qui sont à mettre en relation avec les niveaux de production attendus, les objectifs de l'éleveur et leur besoin de sécurité.

Franck Le Breton, Le Haut-Corlay

« Le minéral, c'est comme le beurre dans les pâtes : on devrait pouvoir s'en passer, mais c'est quand même mieux avec une noisette surtout quand on mange la même chose tous les jours. Le problème c'est que la noisette se transforme souvent en noix et puis il en reste toujours au fond de l'assiette ! Je donne du minéral toute l'année à mes 40 vaches : 150 g de 5-25-5 en hiver et 100 g au printemps, mais j'essaie de diminuer un peu. L'année dernière j'ai acheté 2.7 tonnes de minéraux ; au final cela représente tout de même 10% du coût alimentaire total du troupeau. Je pense pouvoir diviser la quantité distribuée par deux, en arrêtant au printemps et en ralentissant en hiver. J'envisage en effet d'augmenter l'enrubannage dans la ration et de passer en colza pur pour la complémentation azotée. En revanche il faudrait que je donne un peu plus de magnésium surtout au printemps. En plus je me rends bien compte que toutes les vaches ne mangent pas les minéraux, même en rajoutant les 15 g de sel par dessus. Ce n'est pas toujours facile de leur faire consommer ce qu'il faut, mais bon, acheter une mélangeuse juste pour les minéraux c'est un peu cher !.. Au pâturage je fais moi même mes pierres à lécher (moitié minéral, moitié sel) ; ça coûte quatre fois moins cher et les bêtes le consomment bien ».

Joël Le Calvez, Gaec des Ruisseaux, Tressignaux

« On est sur des niveaux de production élevés, de l'ordre de 8000 litres de lait par vache. Désormais on distribue des minéraux toute l'année. On avait fait l'impasse sur le phosphore parce qu'on distribuait du tourteau de colza, réputé riche en phosphore. Mais on a eu trois graves fièvres de lait en été liées aux carences en phosphore : les vaches avaient traversé une période de pâturage sans minéral et on avait recommencé à distribuer du maïs et du tourteau de colza sans minéral. Depuis on distribue en hiver 200 grammes de 5-25-5 et 25 à 30 g de magnésie par vache et par jour, avec une ration de 12 kg de maïs, 4 à 5 kg d'ensilage d'herbe complémentés par 3 kg de tourteau de colza. Au pâturage on continue à distribuer 100 g de 5-25 avec les céréales aplaties. Le coût du minéral est limité ; quand tu perds des vaches, tu remets vite une économie en cause ».

Alain Huet, Plessala

« On ne distribue rien, aucun minéral depuis près de 12 ans, sauf pour les petites génisses. On est sur une ration hivernale d'ensilage moitié herbe, moitié maïs, complémentée avec du soja tanné. Les vaches sont en ration tout herbe six mois de l'année et pâturent 10 mois sur 12. Je crois que, comme nous, les vaches trouvent ce dont elles ont besoin dans leur alimentation. Avant on utilisait du PRP, c'était coûteux : un jour on a arrêté et on s'est rendu compte que ça se passait aussi bien. Je ne dirais pas qu'on n'a aucun souci, mais pas plus que les autres : il nous arrive d'avoir une fièvre de lait, mais jamais grave. Tous les commerciaux qui passent dans les fermes jouent sur le doute. Pour autant, il y a des économies de charges qui n'en sont pas : ainsi je ne fais jamais l'impasse sur les amendements calcaires, j'apporte du maërl régulièrement sur les terres. »

Didier Motais, Loscouët-sur-Meu

« Pour moi, l'hiver est une période cruciale, car mes vêlages sont groupés en septembre et il est essentiel que les vaches aient une bonne fertilité: je suis donc très prudent. J'ai changé de complémentation minérale depuis 2 ans, pour passer à un minéral à base d'algues, riche en oligo-éléments, qui sont normalement plus assimilables : j'en distribue seulement deux fois par semaine à raison de 30 g par vache, toute l'année. L'avantage est que le produit est diluable dans l'eau ce qui est bien pratique pour l'été. Franchement je ne vois pas de changement par rapport à avant, où je suivais les préconisations classiques. Le coût est également identique. Je distribue en plus du sel de Guérande : 35 grammes par VL et par jour avec l'ensilage. Je fais un apport de vitamine C une fois par semaine en période hivernale, pour prévenir la grippe, et depuis cette année, une cure de vinaigre de cidre une fois par mois pour désengorger le foie » (voir aussi page 3).

Ludo et Emmanuelle Billard, Laurenan, en bio

« Les vaches reçoivent du minéral pendant 4 à 5 mois l'hiver, distribué sur l'ensilage : 100 g par jour de composé 10.20.5, plus 100 g de carbonate par jour et 50 g de sel.
Pour les taries et les génisses, on fabrique nous-mêmes nos seaux à lécher avec 7kg de sel, 4 kg de 10.20.5 et 1 kg de magnésie ».

De l'expérience individuelle à la prise de conscience collective

Quelle mouche a piqué ces quelques agriculteurs qui dans les années 80 ont dit stop au modèle de développement pour inventer autre chose, et entre autres le CEDAPA ? C'est ce que nous allons essayer de savoir à travers l'interview des fondateurs du Cedapa. Dans ce numéro, vous allez découvrir le cheminement d'Henri Renault de son installation à aujourd'hui.

« *Il faut se remettre dans le contexte de l'époque*, nous dit d'emblée Henri Renault. *Je me suis installé en Gaec avec mon frère en 1970 (GAEc de la Cassoire à Landéhen). On est entré dans le système à fond : issus de la JAC (jeunesse agricole catholique), on avait une formation de fonceur, on croyait à la croissance, au progrès technique* ». Ils construisent une ferme à la hauteur de leurs ambitions : 45 vaches laitières, une salle de traite 2*3 (« *on avait le 2° plus gros tank de la coopérative de Plancoët* », se souvient Henri), et une porcherie d'engraissement de 1000 places. « O*n avait même importé nos génisses de Hollande* ».

Ironie du sort, c'est le progrès technique qui fait vaciller l'exploitation: « *2 ans après l'installation, la brucellose s'est déclarée sur les génisses. Ensuite c'est du côté des porcs que ça a dégénéré* ». En effet, après des débuts enchanteurs, l'état sanitaire se dégrade : pour remplir ce grand bâtiment il faut mélanger des porcelets venus de plusieurs élevages.
Les vaches sont remplacées par des taurillons. Le Gaec se retrouve alors avec deux productions exigeantes en capitaux. « *Non seulement on avait des investissements très lourds (on avait aussi monté une usine d'aliments assez moderne). Mais en plus on avait besoin de beaucoup d'argent pour faire tourner la ferme : acheter les veaux, l'aliment…* ». C'est petit à petit l'asphyxie financière par le biais des prêts court terme. « *Les frais financiers représentaient 20% du prix de vente du taurillon ! On ne gagnait pas grand chose et on a commencé à se dire qu 'on travaillait pour le Crédit agricole* ».

La prise de conscience collective

Parallèlement Henri Renault est vice-président des jeunes agriculteurs et il participe à la scission du syndicalisme majoritaire. C'est la naissance des paysans travailleurs. « *C'est dans cette mouvance que va naître le CEDAPA. A l'époque, on a pris conscience de notre situation de dépendance vis-à-vis des banques, des coopératives, des groupements. On ne prenait plus les décisions. Ça allait bien au delà de notre situation personnelle : on était dans un système qui ne convenait pas. On a alors eu l'idée de modifier nos systèmes de production en mettant en place une méthode économe et autonome pour mieux gagner notre vie et redevenir maître de nos décisions. Le Cedapa est né de cette volonté* ». Autonomie et économie sont les deux mots-clé du Cedapa dès les premières études menées avec Luc Delaby (aujourd'hui chercheur à l'INRA) sur le coût de l'unité fourragère rendue à l'auge. « *On faisait partie des 10 fermes étudiées, parce qu'on avait du maïs plastique. On avait le rendement le plus élevé mais aussi le coût à l'unité fourragère le plus élevé !* ». Il participe également à l'étude sur le porc.

Le système économe et autonome mis en oeuvre sur l'exploitation

Au niveau de l'exploitation c'est « *l'application de la méthode autonome et économe qui se met en place. Je vis à fond la reconversion : on redevient propriétaire des décisions* ». D'abord au niveau financier : « *On a fait un dépôt de bilan avec redressement judiciaire. On obtient un abattement des frais financiers et un étalement de remboursement du capital sur 15 ans : ça a été une réussite totale ! Mais ce n'était pas bien vu à l'époque y compris au sein des Paysans Travailleurs.* » Ensuite au niveau de l'élevage, « *on arrête le taurillon et on met en place un élevage porcin plus autonome avec 110 truies en système naisseur-engraisseur avec naissage en plein air. On a l'opportunité de valoriser des sous-produits d'usines locales de Stalaven ou de l'usine Carrée à Yffiniac, qui vont représenter jusqu'à 30-40% de la ration des porcs. Grâce au redressement judiciaire et au système autonome on rembourse nos dettes et on augmente le revenu* ».

Avec André Pochon vont naître des divergences : « *être économe et autonome c'est bien, mais il faut aussi mener le combat sur le prix, sinon nos gains sont mangés par l'amont ou l'aval. D'un autre côté, certains responsables des Paysans travailleurs voyaient le syndicalisme piloter toutes les structures parallèles et même financer le syndicalisme. Mais quand on est dans une structure de ce type on veut être autonome !* »

Son engagement associatif va plutôt s'orienter vers les agriculteurs en difficulté : « *Un autre agriculteur, René Louail, avait témoigné dans Ouest-France de son redressement judiciaire. Il a été assailli de coups de téléphone et on a pris conscience que beaucoup de paysans vivaient les mêmes problèmes* ». Une écoute téléphonique se met en place, puis l'association SOS Paysans en difficulté voit le jour.

Regard actuel

En retraite depuis 2004, Henri est toujours engagé à Solidarité Paysanne, et reste à l'écoute de la Confédération paysanne et du Cedapa. Solidarité Paysanne s'applique à aider les agriculteurs en difficulté à cheminer vers une solution de redressement de la ferme, ou de liquidation s'il n'y a pas d'issue ou s'ils le souhaitent. Avec une volonté « *de faire se rencontrer les gens et de faire prendre conscience qu'il y a derrière un système qui les soumet* ».

A travers son engagement, Henri voit directement les méfaits du système productiviste et constate avec amertume : « *tout ce qu'on avait imaginé s'est réalisé ; la chute du nombre de paysans, la concentration des productions y compris en lait, la compétition économique qui fabrique des exclus* ». Il observe aujourd'hui que les agriculteurs en difficulté cumulent des difficultés économiques et sociales, voire des troubles psychologiques, aggravés par « *l'individualisme grandissant dans les villages* ». Solidarité paysanne garde sa spécificité d'une approche conjointe bénévoles-salariés mais s'appuie aussi sur des professionnels, juristes et maintenant psychologues.

Cependant pour Henri Renault, « *si le système n'est pas encore au pied du mur, il est de plus en plus fragile* ». En témoignent les difficultés croissantes à répondre aux exigences environnementales, à compresser davantage les coûts de production, la dépendance à la mécanisation ou à la technologie.
Il entrevoit des solutions d'abord dans la collaboration entre les réseaux paysans, mais aussi dans l'ouverture à d'autres acteurs : « *on travaille de plus en plus avec les Restos du Coeur, la Croix Rouge ou la Fondation Abbé Pierre, les services sociaux de la MSA. Sur des thématiques nouvelles : le logement, l'insertion par travail, etc.* » Il y voit des signes d'espoir : « *Il y a énormément de gens investis dans le monde associatif et ça génère du lien et des prises de conscience*».

NATHALIE GOUÉREC ET SUZANNE DUFOUR, CEDAPA

LES BRÈVES DU GROUPE ECOPHYTO DU CEDAPA

Méteil grain

Au Gaec des trois sources, à Hillion, le méteil grain a évolué vers plus de protéagineux et moins de céréales dans l'objectif d'obtenir un produit équivalent à une VL 18. La proportion de blé a aussi augmenté au détriment de l'avoine pour l'intérêt alimentaire.
" Ainsi pour un mélange total de 190 kg/ha, nous sommes passés à 115 kg de céréales (100 kg blé, 15 kg avoine) et 75 kg de protéagineux (50 kg féverole, 25 kg pois). A la levée j'étais mécontent, le sol n'était pas assez couvert car il n'y avait pas beaucoup d'avoine dans le mélange. Ensuite la féverole est montée par-dessus le blé et j'avais peur de plus avoir de blé. Finalement je suis très satisfait du résultat et le salissement était correct ".
Résultat 2013: 60-65 qx/ ha dont 1/3 pois, 1/3 féverole et 1/3 céréales.

Mélange féverole-blé

Chez Jean-Pierre Guernion, à Hillion, essai de blé-féverole en bio : " j'ai semé la féverole au Vicon avant le labour, puis j'ai semé le blé en novembre en combiné avec la herse. La féverole s'est donc retrouvée en profondeur, mais elle a levé assez vite. Pour comparer, j'ai semé sur une autre parcelle la féverole en surface après le labour : elle était moins belle ". Le mélange semé était composé de 115 kg de féverole et 100 kg de blé. Les rendements sont très satisfaisants : 75 qx moitié féverole, moitié blé. Pour gérer l'enherbement, un passage de herse étrille a suffi.

Du blé d'hiver au blé de printemps pour limiter la pression adventices et maladies

Serge Lanneshoa, agriculteur bio à Pédernec, va privilégier du blé de printemps. "Le blé alternatif a été semé en février derrière une prairie (labour). Je n'ai eu à passer la herse étrille qu'une seule fois au stade 2-3 feuilles. J'ai évité le salissement d'hiver puisque la prairie n'a été défaite qu'en février et j'ai diminué la pression maladie grâce au précédent prairie". Résultats : 45 qx pour le blé alternatif (78 PS).

De l'espoir pour la lutte contre les taupins ?

Serge Lanneshoa avait tellement de dégâts de taupins sur maïs qu'il était prêt à arrêter cette culture. « Cette année, j'ai fait l'essai d'enrober mes semences de maïs avec de l'huile de cade (1/2 verre par dose de semence) et quelques grammes de cuivre. L'huile de cade (huile issue de la distillation du bois de genévrier cade) est un répulsif utilisé pour que les porcs ne se mangent pas la queue, j'ai voulu l'utiliser contre les taupins et les corbeaux. Le cuivre est utilisé contre les maladies ».
Résultat : « sur les 19 ha de maïs, je n'ai pas eu d'attaques. J'ai récolté 51 qx sec/ha (en agriculture biologique). Du coup l'année prochaine je recommence et je vais également le faire sur mes blés ».
S'il est prématuré de conclure, d'autant plus que les attaques de taupins semblent avoir été plus faibles cette année, il est peut-être intéressant de tenter : ça ne coûte environ que 3 euros par hectare.

Une stratégie mixte, mécanique / chimique pour le désherbage du maïs

Toujours au GAEC des trois sources à Hillion : « J'ai arrêté le désherbinage car cela m'obligeait à passer au stade 4-5 feuilles du maïs, alors que les adventices étaient déjà bien développées. Du coup il fallait taper fort en chimique. Aujourd'hui je passe une fois en chimique, à petite dose, plus tôt, au stade 2 feuilles du maïs lorsque les adventices sont encore petites. Puis je fais un binage-buttage ce qui permet de recouvrir les adventices sur le rang ».
Résultat : IFT d'environ 0.5 contre une référence maïs en Bretagne de 1.66.

> actualités du CEDAPA

Un nouveau site internet pour le CEDAPA

Même adresse, **www.cedapa.com**, mais contenu et graphisme entièrement renouvelés. Le site internet du CEDAPA se veut être un site de ressources sur l'herbe et les systèmes herbagers. Donc pas de grands discours, mais une mise en ligne des études et fiches techniques du CEDAPA et des partenaires du réseau agriculture durable.
Autres nouveautés : les échos du CEDAPA sont en ligne, sauf les 6 derniers numéros, réservés en priorité aux abonnés. Pour l'instant, nous avons numérisé jusqu'au numéro 70 (soit début 2007) mais nous avons bien l'intention de remonter jusqu'aux premiers numéros. Les articles sont classés par mots-clés et téléchargeables gratuitement.

Les adhérents du CEDAPA ont un espace réservé où ils pourront trouver les compte-rendus de toutes les formations et les flashs techniques.

Enfin rappelons que le réseau agriculture durable a mis en place deux forums d'échanges pour les éleveurs l'un sur les « systèmes herbagers économes », l'autre sur « cultures économes »
Dans les deux cas pour vous inscrire, faites une demande par mail à jm.lusson@agriculture-durable.org

Les signataires de SFEI de 2009 pourront resigner en 2014

Les signatures se feront sur la base du cahier des charges existant. Comme en 2013, les exploitants en mode de production agriculture biologique (AB) ayant déjà été engagés en SFEI sont invités à solliciter la mesure de Soutien à l'Agriculture Biologique (SAB).
Cependant, dans les baies à algues vertes où une dynamique doit être maintenue au vu des objectifs 2015 du plan d'action, de nouveaux contrats, en complément des renouvellements, pourront démarrer en 2014, y compris pour les exploitants en mode de production biologique.

Une clause de sauvegarde (arrêt du contrat) pourra être appliquée à ces engagements en mai 2015, pour tenir compte de l'évolution de la réglementation Nitrates. Ces engagements pourront alors, le cas échéant, être clôturés sans que le remboursement de l'annuité 2014 ne soit demandé.

Deux groupes du CEDAPA retenus dans le cadre du projet national sur l'agroécologie

Le Ministère de l''Agriculture a sorti en 2013 un appel à projet intitulé « *mobilisation collective pour l''Agro-écologie* ». Objectif : financer des actions impliquant des groupes d''agriculteurs pour améliorer les performances environnementales et économiques des systèmes de production.
Cet appel à projets préfigure les futurs GIEE (Groupements d'Intérêt Environnemental et Economique) que le Ministre souhaite formaliser dans sa future loi d''avenir agricole.
Le Cedapa a répondu en présentant 2 groupes d'agriculteurs, qui ont émergé depuis un an environ : un groupe herbe dans la Baie de St Brieuc, qui mixe un bonne dizaine d'agriculteurs bios, herbagers ou en cours d'évolution, et un groupe de huit agriculteurs qui travaillent sur des systèmes à vêlages groupés.

Le CEDAPA rencontre Stéphane Le Foll à Trébry le 30 janvier

Le Ministre de l'Agriculture nous a accordé cinq minutes pour parler du projet agro-écologique du CEDAPA. Une occasion pour nous de rencontrer l'autre groupe costarmoricain titulaire de l'appel à projet du Ministère, Terre et Bocage, une association d'agriculteurs qui oeuvre pour améliorer progressivement et durablement le réseau bocager reliant jeunes plantations et anciennes, et pour faire reconnaître la valeur du travail agricole pour l'entretien du bocage et ses fonctions agri environnementales.

L'écho du CEDAPA **(bimestriel)**
2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Robert Hamon
Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Franck Le Breton
Mise en forme : Nathalie Gouérec
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cédex.
N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à
l'écho du CEDAPA **BP 332 - 22193 PLERIN Cédex**

Nom : .....
Prénom :.....
Adresse : .....
Commune : .....
CP : ..... **Tél :**.....
Profession:.....

Je m'abonne pour :

	1 an (6 numéros)	*2 ans (12 num.)*
Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant	18 €	27 €
Non adhérent, établissement scolaire	27 €	45 €
Soutien+organismes, entreprises	39 €	60 €
Adhésion 2013	50 €	

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

☐ J'ai besoin d'une factur